

☛ Iter, un projet unique au monde

La fusion est à l'origine de toute la lumière, de toute la chaleur et de toute la vie contenue dans l'Univers : c'est elle qui fait briller le soleil et scintiller les étoiles. Son combustible ? Des atomes d'hydrogène qui, en «fusionnant», libèrent de formidables quantités d'énergie. Mais ce qui se produit naturellement au cœur du soleil s'avère complexe à reproduire sur Terre – c'est le défi qu'ont relevé les machines qui ont précédé et préparé Iter. Iter est un projet unique au monde sans équivalent dans l'histoire. Sept partenaires, rassemblant 34 nations, ont décidé d'unir leurs efforts pour ouvrir la voie à l'exploitation industrielle d'une nouvelle forme d'énergie : l'installation de recherche, dont la construction sera achevée d'ici dix ans, doit démontrer la «faisabilité scientifique et technologique» de l'énergie de fusion.



www.itercadarache.org
tél : 04 42 25 43 25

le chantier **Iter**
enquête publique

l'agence **Gap** photos : J.M. HURON - CEA/AIF

Agence Iter France, novembre 2007

le chantier **Iter** enquête publique

du 11 décembre 2007
au 11 janvier 2008



installations de carburant
centrales à béton
stations de concassage
vallon de stockage des déblais
compresseurs d'air

Le dossier d'enquête publique est consultable en mairies de :
Saint Paul-lez-Durance,
Corbières,
Ginasservis,
Vinon-sur-Verdon,
Beaumont-de-Pertuis



Les installations du chantier Iter

L'Agence Iter France a engagé depuis janvier 2007 les travaux liés à la viabilisation du site Iter. La première phase de défrichage s'est terminée en mai 2007. Les travaux de viabilisation qui débuteront en 2008 concerneront la mise en place des réseaux électriques, des canalisations d'eaux, des ouvrages pour la gestion des eaux de pluie et la réalisation des opérations de terrassement. Les travaux de construction des premiers ouvrages, prévus à partir de 2009, nécessiteront des installations de concassage, de compression d'air, de carburant et des centrales à béton. Le dossier de demande d'autorisation d'exploiter ces installations dites «installations classées pour la protection de l'environnement» est soumis à enquête publique du 11 décembre 2007 au 11 janvier 2008.

Les installations de concassage

Les quatre installations de concassage, d'une capacité de production allant de 400 à 700 tonnes par heure, serviront à extraire et à traiter les matériaux extraits de la plate-forme Iter dont le sol est constitué majoritairement de calcaire. Les granulats ainsi obtenus seront ensuite utilisés en remblais de masse, pour la préparation des pistes de circulation ainsi que pour la fabrication de béton.



Les centrales à béton

Le chantier Iter sera doté d'une à quatre centrales à béton ayant, chacune, une capacité de production d'environ 600 m³ par heure. Le béton qui sera fabriqué sur le site Iter grâce à la valorisation des matériaux sera utilisé pour réaliser des poteaux, poutres, planchers, murs extérieurs de bâtiments...

Les installations de carburant

Les postes de distribution de carburant (fioul et gasoil) seront installés sur le site Iter pour les besoins de fonctionnement des installations et véhicules du chantier. Les cuves (réservoirs en double paroi en acier) seront enterrées et équipées d'alarmes automatiques qui se déclencheront en cas de fuite.

Les compresseurs d'air

Les quatre compresseurs d'air serviront à alimenter les outils pneumatiques (vibreurs, marteaux-piqueurs,...).

Le vallon de stockage des déblais

Le nivellement de la plate-forme où sera construite l'installation de recherche Iter («plate-forme Iter») débutera à partir de février 2008. Près de 2,3 millions de m³ de matériaux doivent être déblayés dont environ la moitié pourra être réutilisée en remblais. Les matériaux non valorisables (environ 1,2 million de m³) seront stockés dans une zone dédiée à cet effet ; cette zone de déblais d'environ 11 ha sera créée dans le vallon de Longcamp à l'intérieur du site. Cette solution permet de limiter les transports sur la voie publique. Sur la base d'un transfert de 8 500 tonnes de matériaux par jour, leur évacuation aurait engendré une augmentation de près de 15 % du trafic routier actuel pouvant susciter des problèmes notables de sécurité routière notamment à proximité des accès du chantier. A l'issue des travaux de viabilisation, la zone de stockage des déblais sera remodelée et revégétalisée. Une étude paysagère a été engagée à cet effet.

Respect de l'environnement et sécurité des personnes

Des mesures seront mises en œuvre sur le chantier Iter dans le cadre de la politique environnementale définie par l'Agence Iter France : mise en place de systèmes de recyclage des eaux de nettoyage des installations et véhicules de chantier ; arrosage des terres pour limiter les envols de poussières ; arrêt des moteurs des engins en stationnement ; aires de stationnement équipées de systèmes de récupération des eaux pluviales et des hydrocarbures ; imperméabilisation des zones de lavage de véhicules de chantier équipées de décanteurs et séparateurs d'hydrocarbures ; politique de tri à la source des déchets (emballages papier, cartons, filtres...)...

L'accès du chantier, clos et indépendant, sera sécurisé. Un coordonnateur sécurité-environnement veillera au respect des mesures de protection de l'environnement et de sécurité.

